

Appendice 1

Pièce 2

RUBRIQUES	REMARQUES
43. ORIGINE ET CAUSE DE LA POLLUTION	Par exemple, provenant d'un navire ou d'ailleurs. Si elle provient d'un navire, il convient de signaler si la pollution résulte d'une décharge délibérée ou d'un sinistre. Dans ce dernier cas, on en donnera une brève description. Si cela est possible, donner le nom, le type, la taille, l'indicatif d'appel, la nationalité et le port d'attache du navire pollueur. Si le navire est en route, son cap, sa vitesse et sa destination seront également indiqués.
44. DIRECTION ET VITESSE DU VENT	Indiquer la direction et la vitesse du vent, en degrés et en min/s. La direction indique toujours d'où le vent souffle.
45. DIRECTION ET VITESSE DU COURANT ET/OU DE LA MARÉE	Indiquer la direction et la vitesse du courant, en degrés et en noeuds et dixièmes de noeuds. Dans le cas de la direction, toujours stipuler le sens d'écoulement du courant.
46. ÉTAT DE LA MER ET VISIBILITÉ	Pour l'état de la mer, indiquer la hauteur des vagues en mètres. La visibilité sera précisée en milles marins.
47. DÉRIVE DU POLLUANT	Indiquer l'orientation de la dérive et la vitesse de déplacement du polluant, en degrés et en noeuds et en dixièmes de noeuds. En cas de pollution atmosphérique (nuage gazeux), la vitesse de la dérive doit être indiquée en min/s.
48. PRÉVISION DE L'EFFET PROBABLE DU POLLUANT ET DES ZONES TOUCHÉES	À partir de modèles mathématiques, on peut déterminer le point d'arrivée sur le rivage, et le moment probable de cette arrivée.
49. IDENTITÉ DE L'OBSERVATEUR /DE L'AUTEUR DU RAPPORT	Indiquer le nom de l'auteur du rapport sur l'incident. S'il s'agit d'un navire, préciser le nom, le port d'attache, le pavillon et l'indicatif d'appel.
IDENTITÉ DES NAVIRES SUR PLACE	Dans cette rubrique, on pourrait également fournir le nom, le port d'attache, le pavillon et l'indicatif d'appel des navires sur place, surtout si le pollueur ne peut pas être identifié et si on croit que le déversement est récent.